

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA,
N° 3229 /JUST.

Astrida, le 20 novembre 1950.-

Objet:

Plainte contre MUPENDA.-



Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la plainte de Monsieur WELLIQUET, chef de chantier routier à Ibanda.

Le nommé MUPENDA, chauffeur S.T.A. serait actuellement à Usumbura.

Le Commissaire de Police,
Ch. LEES,

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

à

USUMBURA,-